

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

RÉUNION DES TROIS PRÉSIDENTS

Les trois présidents de la Croix-Rouge internationale, M. André François-Poncet, président de la Commission permanente, M. Paul Ruegger, président du Comité international de la Croix-Rouge, et M. le Juge Emile Sandstroem, président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ont tenu, le 30 septembre, leur séance régulière au siège de la Croix-Rouge britannique à Londres.

Au cours de leurs entretiens, les trois présidents ont échangé des informations sur la participation prise par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge à l'action de secours en faveur des populations victimes des récentes catastrophes, participation pour laquelle la Croix-Rouge britannique se place au premier rang.

Les trois présidents ont, d'autre part, pris acte avec satisfaction de ce qu'un grand nombre de pays qui n'avaient pas encore ratifié les Conventions de Genève de 1949 l'ont fait ces derniers mois et qu'il y a tout lieu d'espérer que les pays n'ayant pas encore ratifié ces Conventions le feront dans un proche avenir.

Des échanges de vues ont également eu lieu sur différentes questions concernant la XIX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui doit se réunir dans deux ans à la Nouvelle-Delhi.
